FEUILLETON

NOVEMBRE 2017

La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve est heureuse
de participer à la réalisation de ce feuilleton.

TOURNOI DE HOCKEY À PIED

DU 1 AU 3 DÉCEMBRE 2017

Au Centre sportif Ben-Leduc
172, 12e Rue
Ferme-Neuve

3 catégories au programme
(B - C - FEMME)

Entrée : 10 $ Passe fin de semaine

4 $ Pour la journée

2 $ 12 à 17 ans

GRATUIT MOINS DE 12 ANS

Pour une fin de semaine divertissante dans une ambiance sportive.

C’est un rendez-vous!

Restaurant Au Coin du Sportif

145, 13e Rue, Ferme-Neuve 819-587-3133

Brunch du jour de l'An de 9H00 à 13H00

Débutez la nouvelle année du bon pied en venant déguster notre délicieux brunch en famille.

Horaire des fêtes

24 décembre :	7H00 à 14H00	31 décembre :	7H00 à 21H00
25 décembre :	FERMÉ	01 janvier :	8H00 à 21H00
26 décembre :	8H00 à 22H30	02 janvier :	8H00 à 22H30

Bienvenue à tous!

ÉCOLE DE FERME-NEUVE
ET DES RIVIÈRES
148, 12e rue, Ferme-Neuve(Qc) J0W 1C0
Tél. 819-587-3321 p5801

Ferme-Neuve, le 30 octobre 2017

Chers parents,

Entre 7 h 45-8 h et 14 h 40-15 h nous vous demandons de ne pas circuler dans le stationnement de l'aréna pour débarquer vos enfants, car celui-ci est réservé aux autobus et aux élèves à pied.

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous souhaiterions que vous utilisiez les zones débarcadère situées devant nos deux écoles.

Nous vous remercions de votre coopération.

Mylène Guénette

Mylène Guénette,
Directrice

COMMUNIQUÉ…

SYLVAIN GARNEAU remporte le Félix de l'Album de l'année - Country au Premier Gala de l'ADISQ !

La municipalité de Ferme-Neuve par l'intermédiaire de son conseil municipal est heureuse de compter parmi ses citoyens un artiste de renom.

C'est en direct à Télé-Québec au nouveau MTELUS que l'artiste de Ferme-Neuve s'est vu remettre le prestigieux prix.

Produit par MP3 Disques, l'étiquette de Mario Pelchat, ''La Clé du Bonheur'' compte 12 titres écrits et composés par Sylvain Garneau dont des duos avec son fils Yoan et Mario Pelchat.

Sylvain était en nomination aux côtés de Cindy Bédard, Gabrielle Goulet, Sara Dufour et Mario Peluso & les Hobos Hurleurs.

Une belle récompense pour Sylvain Garneau qui cumule déjà plus de 40 ans de carrière !

FÉLICITATIONS !

-30-

Source : Service des loisirs
André Lachaine
Directeur des loisirs

Tél. : 819-587-3902 Fax : 819-587-3475
Site Web : **www.clubmotoneigenorddelalievre.com**.
Courriel : motoneigedelalievre@tlb.sympatico.ca

Bonjour motoneigistes, la chasse au chevreuil bat son plein, mais la saison de la motoneige débutera bientôt. N'oubliez pas de faire l'achat de votre droit d'accès en prévente au coût de 315 $ d'ici le 9 décembre. Passé cette date, le coût sera de 390 $ donc une économie de 75 $ en prévente. L'achat peut se faire en mode papier selon la méthode traditionnelle ou en ligne sur le site de la FCMQ.

La saison du trappage débute aussi très bientôt. Les trappeurs ont le droit d'utiliser les sentiers de motoneige pour se rendre à leur lieu de trappe, mais seulement **après entente** avec le ou les clubs de motoneige concernés. Un formulaire décrivant les modalités de l'entente sera dûment rempli et signé par le trappeur et un représentant du club de motoneige concerné.

– Chaque trappeur devrait rencontrer les représentants du club de motoneigistes pour valider la portion du sentier qu'il désire utiliser pour aller et revenir de son lieu de trappe. Idéalement, la portion de sentier à être utilisée par le trappeur devrait se limiter à la distance entre son lieu de trappe et le chemin carrossable le plus près.

– Le trappeur doit pouvoir présenter sa carte de membre de sa Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ).

– La motoneige et le traîneau du trappeur doivent être conformes à la Loi sur les VHR (entre autres à ce qui a trait à l'immatriculation, l'assurance responsabilité civile, le rétroviseur côté gauche pour les motoneiges construites après le 1er janvier 1998, les normes sur les traîneaux, etc.).

– Le sentier devrait être utilisé sans droit d'accès seulement dans le cadre du travail du trappeur et uniquement pour aller et revenir de son lieu de trappe. Si le trappeur utilise également sa motoneige à des fins de loisir sur nos sentiers, il est bien entendu qu'il devra se procurer un droit d'accès et en payer le coût.

– Le trappeur devrait conserver sur lui copie de cette entente pour être en mesure de la présenter sur demande à un agent de surveillance des sentiers dans l'exercice de ses fonctions.

– Le trappeur aura la responsabilité de prouver qu'il va ou revient de son lieu de trappe chaque fois qu'il sera intercepté en sentier et qu'il est autorisé d'y circuler.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le président du club au 819-587-3902.

Dans le prochain Feuilleton, il sera question des traverses de routes MTQ (Route 309) sur la 6e Avenue, la 8e Avenue et la traverse du pont de la Rivière du Lièvre. Il sera également question de la circulation de motoneige en face de la résidence Le Gîte.

Vivez la féérie du temps des Fêtes

MARCHÉ DE NOËL DE FERME-NEUVE

1er et 2 décembre 2017

ÉVÉNEMENT FÉÉRIQUE ET FAMILIAL DU TEMPS DES FÊTES À NE PAS MANQUER À FERME-NEUVE, l'occasion idéale d'encourager l'achat local !

Le 1er et 2 décembre 2017, la Chambre de commerce de Ferme-Neuve en collaboration avec la Municipalité de Ferme-Neuve vous invite à son tout premier Marché de Noël! Pour l'occasion, la 12e avenue entre la 12e rue et 13e rue sera fermée afin d'installer de petites cabanes de Noël. Plusieurs commerçants, organismes et artisans seront sur place pour vous mettre dans l'ambiance du temps des Fêtes et vous donnez des idées de cadeaux.

Sur place, vente de sapins, de nourritures, de produits tels que miels, savons, tricot, toile, pantoufle et couverture de cuir, jouets, bijoux...
Nous vous invitons aussi à venir prendre un petit verre au Resto Bistro de la place ou au Centre Sportif Ben Leduc !

Vendredi - 1er décembre 2017
16 h 00 : Ouverture du Marché de Noël – décoration du sapin de Noël de la Chambre de commerce de Ferme-Neuve – ouverture du coin pour enfant
19 h 00 : Chorale de Noël, musique et illumination du sapin du village
21 h 00 : Fermeture du Marché

Samedi - 2 décembre 2017
10 h 00 : Ouverture du Marché de Noël
Activité extérieure pour toute la famille : confection et dégustation de S'mores avec IGA Josée Leblanc et les Miels d'Anicet, glissade, musique, etc.
14 h 00 : Parade du Père Noël IGA José Leblanc pour tous les enfants
16 h 00 : Fermeture du Marché

Chambre de Commerce Ferme-Neuve

Ferme-Neuve

IGA Marché J. Leblanc Ferme-Neuve

Pour informations
www.ccferme-neuve.com
819 587-2750

VISIQUE

Voir la vie.

99 12e Rue Local 102
Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0
(819) 587-2525

Saviez-vous que votre Clinique d'optométrie locale fêtera bientôt son sixième anniversaire ?

La Clinique a ouvert ses portes en février 2012 sous le nom d'optique Expert Ferme-Neuve et a récemment changé son nom pour VISIQUE FERME-NEUVE.

C'est grâce à vous, chers clients, que nous pouvons profiter du service d'une optométriste et d'une lunetterie complète à Ferme-Neuve

C'est grâce à vous que nous avons pu augmenter nos heures d'ouverture afin de vous offrir des rendez-vous en soirée;

C'est grâce à vous, qui privilégiez l'achat local, qu'il a été possible de créer des emplois dans notre région;

Et c'est grâce à vous qui avez contribué d'année en année à accroître la demande, que nous sommes encore présents pour vous servir;

Merci de nous faire confiance. Grâce à votre soutien, nous espérons pouvoir continuer à offrir nos services personnalisés encore longtemps.

À tous ceux qui ne nous connaissent pas encore, nous vous invitons à prendre un rendez-vous avec notre optométriste ou tout simplement passer nous voir. Il nous fera plaisir de vous rencontrer et de vous informer sur nos produits et services.

Dre Myriam Savoie, Optométriste
Martine Lauzon, Coach Clinique
Anne-Marie Desmarais, Assistante Diplômée
Sylvie Bilodeau, Assistante

Le Dépanneur

DÉPANNEUR 4 SAISONS

Anne-Marie Brunet, Prop.

416, 12e Avenue, Ferme-Neuve

Tél. (819) 587-3158 Tc. (819-587-4752

À compter du 6 novembre 2017,

Procurez-vous votre billet

CÉLÉBRATION 2018

À l'achat d'un billet, courez la chance de gagner un ensemble de jeux de société qui amusera toute la famille.

Les Caisses Desjardins Zone de la Lièvre ont soutenu le développement des sentiers de vélo de montagne au Parc régional Montagne du Diable

Ferme-Neuve, 1er novembre 2017 - *Les Caisses Desjardins Zone de la Lièvre sont heureuses de constater les travaux réalisés pour l'aménagement des sentiers de vélo de montagne au Parc régional Montagne du Diable (PRMD). Provenant du fonds d'aides au développement du milieu de 2017, les caisses ont soutenu le projet en remettant 10 000 $ pour l'aménagement des sentiers.*

L'objectif des administrateurs du parc est de positionner le centre de plein air comme une grande destination de vélo de montagne au Québec. D'ailleurs, le PRMD possède toutes les qualités requises pour offrir des sorties mémorables de vélo de montagne avec sa forêt spectaculaire et son accès à des abris en montagne. Les travaux réalisés lors des années 2016 et 2017 ont permis d'aménager 20 km de sentiers de vélo de montagne de différentes intensités, dont un parc d'habiletés de 2 km situé tout près du pavillon d'accueil Léopold-Papineau au Village des Bâtisseurs. Ces nouveaux aménagements font déjà le bonheur des adeptes et des nouveaux initiés. De ce fait, les enfants, du camp de jour plein air, âgés de 9 à 12 ans ont eu l'occasion de tester les pistes et ce fut sans contredit leur activité favorite au parc.

Le soutien financier des Caisses Desjardins Zone de la Lièvre a ainsi permis en 2017 au Parc de propulser cette nouvelle activité et d'attirer une nouvelle clientèle au PRMD ainsi que dans la région des Hautes-Laurentides. Tout comme le parc, les Caisses ont à cœur la santé et le bien-être des personnes de tous âges.

Le futur pour le PRMD

La saison 2017 est présentement terminée pour le vélo de montagne et le réseau de 20 km de sentiers sera ouvert de nouveau au printemps 2018. Évidemment, il est prévu de continuer l'aménagement de nouvelles pistes de vélo de montagne de qualité lors des années à venir, et ce, dans une optique de développement durable et harmonieux du territoire. De plus, le Parc régional Montagne du Diable continuera ses développements dans d'autres sphères d'activité et plus précisément, au pôle des Bâtisseurs. Nous vous tiendrons au courant des développements.

SOUPER SPAGHETTI

Mardi, 21 novembre 2017,
16h45 à 20h00

à la Brasserie Le Bistro Resto-Pub

au profit du Club de patinage artistique Les Libellules de Ferme-Neuve

Prix de participation
Moitié-moitié

Coût : 10$

Caisse Desjardins de Ferme-Neuve et la santé !

La Caisse Desjardins de Ferme-Neuve appuie par son fonds d'aide au développement du milieu les saines habitudes de vie en soutenant les programmes du Centre Promo-Santé pour les adolescents et pour les ainés ayant des facteurs de risque. Un montant de 1 500 $ est remis par madame Annie Bissonnette au kinésiologue du Centre, monsieur Charles-Antoine Beauchamp.

Ce montant va permettre d'offrir aux élèves du secondaire de la Lièvre-Nord un accès gratuit à la salle d'entraînement. Cette somme permet aussi d'augmenter le nombre de personnes de 65 ans et plus, à risque de développer des maladies cardiovasculaires ou des maladies chroniques d'être admis dans un programme de mise en forme. Le président du Centre, Docteur Luc Laurin et tous les autres membres du conseil d'administration remercient la Caisse Desjardins Ferme-Neuve. Le centre Promo-Santé, grâce à ce partenariat, répond à sa mission de prévention et d'intervention en matière de santé.

CAPSULE SANTÉ

Rhume ou grippe?

Les gens ont tendance à confondre le rhume et la grippe. Bien qu'ils soient tous deux causés par un virus, plusieurs différences existent entre eux.

Symptômes du rhume : éternuements, maux de gorges, picotements, larmoiements, fièvre modérée ou absente, maux de tête, toux.
Symptômes de la grippe: début rapide, courbatures, douleurs articulaires et musculaires, fatigue intense, frissons, fièvre importante, maux de tête sévères, toux sèche et douloureuse.

Certaines conditions rendent plus vulnérables à ces virus, par exemple :

- personnes âgées de 65 ans ou plus;
- être atteint de maladies chroniques telles que maladies cardiaques ou pulmonaires, diabète, maladie rénale, anémie;
- cancer;
- grossesse;
- jeunes enfants.

Mesure à adopter pour prévenir la transmission

Ces virus se transmettent par les contacts rapprochés entre les personnes, sous forme de gouttelettes dans l'air lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue, ou par des objets contaminés comme les poignées de porte, le téléphone ou les jouets.

La meilleure façon de vous protéger et de protéger les autres est de vous faire vacciner, ce qui prévient bien sûr la grippe, mais également les complications y étant associées. À savoir que le vaccin protège contre un seul type du virus de la grippe, jugé plus sévère cette année-là. Cette protection apparaît 2 semaines après la vaccination et dure 4 à 6 mois. Une vaccination annuelle est donc nécessaire. Les populations à risque ont accès à celle-ci gratuitement. Veuillez cependant noter que certaines contre-indications s'appliquent. **La campagne de vaccination se déroule en novembre, informez-vous à la pharmacie pour des détails sur l'horaire.**

Les mesures d'hygiène sont la seconde façon de protéger contre les virus, incluant le rhume et la grippe. Utiliser une bonne technique de lavage de mains, et ce plusieurs fois par jour, est importante : utiliser un savon doux, laver la paume et le dessus des mains pendant au moins 2 minutes (sans oublier les ongles!) et suivre d'un séchage à l'aide d'un linge propre. À noter que les produits contenant de l'alcool ne peuvent pas remplacer un bon lavage de mains.

Afin de soulager vos symptômes, divers médicaments sont disponibles en vente libre en pharmacie. N'oubliez pas de consulter votre pharmacien avant l'utilisation, car des contre-indications ou des interactions sont possibles.

Enfin, pour guérir rapidement, reposez-vous, alimentez-vous sainement, buvez de 6 à 8 verres d'eau par jour...et souvenez-vous que le rhume et la grippe se rétablissent habituellement d'eux-mêmes en 7 à 14 jours, et ceci sans traitement médicamenteux.

Proxim
Votre destination bien-être

Camille Raby & Karolane Paquin
99-105 12e rue, Ferme-Neuve
819 587-3411

AVIS DE RECHERCHE

★ PLUSIEURS DUCHESSES ★

RÉCOMPENSE PROMISE

CARNAVAL
DE FERME-NEUVE
27 janvier 2018

Comité des Fêtes de Ferme-Neuve

J.L. Brissette Coca-Cola

Bud Light

Service des loisirs de Ferme-Neuve

Ferme-Neuve

Ma BIBLIO à moi,

c'est **mes revues préférées**

en numérique

Et c'est GRATUIT !

MA BIBLIO À MOI

Quand je veux où je veux.

www.mabiblioamoi.ca

	Élections du 05 novembre 2017		ANTICIPATION 1	ANTICIPATION 2	BUREAU VOTE 1	BUREAU VOTE 2	BUREAU VOTE 3	BUREAU VOTE 4	BUREAU VOTE 5	BUREAU VOTE 6	BUREAU VOTE 7	BUREAU VOTE 8	
Siège # 2	DAVID MEILLEUR	453	81	84	43	29	42	39	31	27	36	41	
	DIANE SIRARD	521	79	64	39	45	51	41	42	48	54	58	68
	BULLETINS REJETÉS	15	1	2	2	3	1	1	3	1	1	0	
			161	150	84	77	94	81	76	76	91	99	
	TOTAL :	989										989	
Siège # 4	HÉLÈNE LÉVESQUE	389	49	60	25	23	50	31	30	26	40	55	48
	SYLVIO MORIN	243	45	35	32	16	17	21	21	16	21	19	
	GEORGES PICHÉ	341	66	55	26	33	25	28	24	33	28	23	
	BULLETINS REJETÉS	16	1		1	5	2	1	1	1	2	2	
			161	150	84	77	94	81	76	76	91	99	
	TOTAL :	989										989	
			ANTICIPATION 1	ANTICIPATION 2	BUREAU VOTE 1	BUREAU VOTE 2	BUREAU VOTE 3	BUREAU VOTE 4	BUREAU VOTE 5	BUREAU VOTE 6	BUREAU VOTE 7	BUREAU VOTE 8	
Siège # 5	SOPHIE LACHAINE	413	60	64	24	33	43	44	29	35	39	42	
	MICHEL VENNE	559	97	83	59	41	49	36	46	40	51	57	146
	BULLETINS REJETÉS	17	4	3	1	3	2	1	1	1	1	0	
			161	150	84	77	94	81	76	76	91	99	
	TOTAL :	989										989	
Siège # 6	YVON FORGET	516	76	71	60	45	49	37	36	44	49	49	65
	JEAN-BERNARD LACHAINE	451	81	76	22	28	44	42	39	32	39	48	
	BULLETINS REJETÉS	22	4	3	2	4	1	2	1		3	2	
			161	150	84	77	94	81	76	76	91	99	
	TOTAL :	989										989	
	TOTAL DES VOTES: Siège # 2	989											
	TOTAL DES VOTES: Siège # 4	989											
	TOTAL DES VOTES: Siège # 5	989											
	TOTAL DES VOTES: Siège # 6	989											
		3956											

	Nombre de voteur à l'élection	989
	BULLETINS UTILISÉS:	3886
	BULLETINS REJETÉS:	70
	TOTAL DES BULLETINS UTILISÉS:	3956
	Nbr d'électeurs sur la liste	
	électorale 2017-11-05	2381
	Pourcentage de participation	41,54%
Siège # 2	David Meilleur	45,80%
	Diane Sirard	52,68%
	Bulletins rejetés	1,52%
		100,00%
Siège # 4	Hélène Lévesque	39,33%
	Sylvio Morin	24,57%
	Georges Piché	34,48%
	Bulletins rejetés	1,62%
		100,00%
Siège # 5	Sophie Lachaine	41,76%
	Michel Venne	56,52%
	Bulletins rejetés	1,72%
		100,00%
Siège # 6	Yvon Forget	52,17%
	Jean-Bernard Lachaine	45,60%
	Bulletins rejetés	2,22%
		100,00%
	Nbr d'électeurs sur la liste	2381
	Anticipation	311
	Taux de participation anticipation	13,06%

Dimanche dernier se tenait dans notre municipalité comme dans toutes les municipalités du Québec, une démonstration démocratique importante, soit de permettre à chacun de nos citoyens et citoyennes d'exercer leur privilège de choisir leurs représentants municipaux pour les quatre prochaines années.

Félicitations à nos élus(es), soient : Diane Sirard, Hélène Lévesque, Michel Venne et Yvon Forget, qui pour certains poursuivront leur implication au sein de notre conseil municipal, et pour d'autres ce sera le début d'une nouvelle expérience.

Permettez-moi ici de remercier tous les candidats(es) qui ont tenté de vivre cette expérience électorale pas facile, et qui malgré des résultats inattendus pour certains ont voulu manifester leur désir de s'impliquer dans notre milieu municipal. À ces gens, je ne peux que vous dire merci pour votre geste très honorable, et certains se disent déjà comme René Lévesque le disait à l'époque : « Si j'ai bien compris ce sera pour une prochaine fois. »

Pour terminer, permettez-moi de remercier en mon nom et à ceux de l'ensemble des élus de votre conseil municipal, le travail de Mario Léonard et de Georges Piché, qui pendant de nombreuses années se sont impliqués au sein de notre conseil comme élus.

Merci à Georges et à Mario, et soyez assurés que le conseil municipal se réservera un temps pour vous remercier d'une façon plus particulière.

Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve

50e afeas
ENSEMBLE VERS L'ÉGALITÉ

ENSEMBLE,

vers des horizons nouveaux

Du 25 novembre au 6 décembre 2017, portez le ruban blanc en forme de « V » inversé afin de dénoncer la violence envers les personnes aînées.

La maltraitance envers les personnes aînées, C'EST QUOI ?

Il y a maltraitance lorsqu'un geste, singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée se produit dans une relation où il devrait y avoir de la confiance, et que cela cause du tort ou de la détresse chez une personne aînée.

Une problématique sociale

La violence envers les femmes concerne tout le monde. Elle n'est pas que physique, mais aussi psychologique, verbale et sexuelle. Par exemple, il y a maltraitance psychologique lorsque des gestes portent atteinte au bien-être ou à l'intégrité psychologique de la personne.

À la réunion mensuelle du 22 novembre prochain, nous accueillerons le sergent Mario Robitaille, qui nous entretiendra sur la maltraitance et la violence faite aux personnes aînées.

Il y aura remise de rubans blancs à l'assemblée du conseil municipal.

- -

Prochaines réunions: mercredi **22 novembre** 2017, Restaurant Au Coin du Sportif
mercredi **20 décembre** 2017, Resto Bistro de la Place

Souper à 17 h 30 et réunion vers 19 h 00 - Bienvenue à toutes les dames

- -

par: *Diane Doré, administratrice*